



Soyons fiers d'être chimistes !

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, je souhaite partager avec vous mon sentiment que 2023 sera une année propice à la Société Chimique de France et vous convaincre que notre Association est plus que jamais présente pour et grâce à ses membres.

Une activité retrouvée

Avec la sortie de la crise sanitaire liée à la Covid, nous commençons à réorganiser des réunions en présentiel. En ce début d'année, la SCF organise à Sète son séminaire annuel (24-25 janvier), séminaire qui sera précédé le 23 janvier de la remise des prix SCF (voir p. 57). Par ailleurs, nous organisons en juin prochain (26-28 juin) à Nantes notre congrès national, qui sera précédé les 24 et 25 juin d'un week-end grand public (<http://scf2023.fr>).

Une activité basée sur le bénévolat

Une société savante n'est rien sans ses membres et elle se doit de les accompagner. Comme vous le savez, nos divisions scientifiques, sections régionales, groupes thématiques organisent des manifestations scientifiques et remettent des prix en vos noms. Ces entités sont à votre écoute pour s'améliorer et être encore plus efficaces. N'hésitez donc pas à les solliciter pour organiser des événements, car notre ambition est de fédérer l'ensemble des chimistes français. Ce sont vos actions qui font la Société Chimique de France !

Une science reconnue

Je crois pouvoir m'exprimer au nom de tous les chimistes français en écrivant que

c'est avec une immense fierté que nous avons accueilli en 2022 l'annonce que Jean-Marie Tarascon recevait la Médaille d'or du CNRS. Son implication scientifique dans les sciences du stockage de l'énergie et sa réussite scientifique font honneur à la communauté des chimistes français. Merci au CNRS de mettre la chimie à l'honneur. Et toutes nos félicitations à Jean-Marie pour sa Médaille d'or du CNRS et sa Médaille Lavoisier de la SCF !

Une Société en évolution

Notre Conseil d'administration (CA) a adopté une motion visant à synchroniser nos élections pour qu'elles soient concomitantes et que l'ensemble de vos représentants dans les entités (sections régionales, divisions, groupes thématiques) et du CA soient tous élus en même temps et que les résultats soient validés par notre Assemblée générale ordinaire (AGO). Le CA a aussi décidé que le prochain renouvellement de toutes nos entités se ferait au printemps 2024 et que les résultats des élections seraient validés par notre AGO de 2024 qui se tiendra au plus tard le 30 juin 2024. Il vous reste donc un peu moins de dix-huit mois pour préparer votre candidature.

Au nom du Conseil d'administration et du Bureau national, je vous souhaite une excellente année 2023 !

Stanislas Pommeret
Président de la SCF